

**Zeitschrift:** Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

**Band:** 40 (1932)

**Heft:** 5

**Artikel:** Croix-Rouge et chômage

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-973801>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Dimanche 12 juin:**

**Dès 8 h. 30:** Echange des cartes de légitimation contre les cartes de vote à l'entrée de la Salle du Cinéma «Chez Bernard», Place du Port.

**9 heures précises:** Assemblée générale au Cinéma «Chez Bernard», Place du Port.

**ORDRE DU JOUR:**

- 1<sup>o</sup> Procès-verbal de la dernière Assemblée des délégués
- 2<sup>o</sup> Rapport d'activité de 1931
- 3<sup>o</sup> Comptes de l'exercice et rapport des vérificateurs
- 4<sup>o</sup> Budget pour 1933
- 5<sup>o</sup> Remise de la médaille Henri Dunant aux ayants-droit
- 6<sup>o</sup> Nomination d'un vérificateur de comptes
- 7<sup>o</sup> Désignation du lieu de la prochaine assemblée. (Einsiedeln et Rorschach se sont mis sur les rangs)
- 8<sup>o</sup> Augmentation du prix d'abonnement du bulletin «Le Samaritain»
- 9<sup>o</sup> Divers.

**12 h. 30:** Dîner au «Restaurant de la Rotonde» (Jardin anglais).

**14 h. 30:** Fin de la partie officielle. Visite de la ville et des environs (Monruz-Plage, la Tène, Roche de l'Ermitage, St-Blaise, Auvèrner, etc.).

**Croix-Rouge et chômage.**

Dans un grand nombre de pays, les sociétés de la Croix-Rouge sont devenues le centre d'une foule d'œuvres d'entraide et comme le pivot de toute activité de bienfaisance. Il ne faut pas s'étonner dès lors que dans bien des pays relativement neufs où les œuvres sociales n'ont pas encore de racines séculaires — comme c'est le cas en Suisse — certaines Croix-Rouges aient pris à cœur de s'intéresser directement à la situation mondiale nouvelle, créée par le chômage, et qu'elles aient entrepris la lourde tâche de venir en aide aux chômeurs.

Chez nous, où depuis des siècles la bienfaisance est entrée dans les mœurs de notre population, où une foule d'associations existent depuis fort longtemps dans le but de venir en aide à ceux qui souffrent de quelque manière que ce soit, il était certainement moins nécessaire qu'ailleurs que nos sociétés de la Croix-

Rouge s'écartent des buts primordiaux de la Croix-Rouge. Ces buts essentiels sont, on le sait, les soins aux blessés et aux malades, la formation de personnel infirmier et d'aides bénévoles en cas de guerre, d'épidémies ou de cataclysmes. Plusieurs, cependant, ont entrepris des œuvres de paix et s'occupent de la lutte contre les maladies sociales, mais aucune — à notre connaissance — n'a étendu son activité à la question si actuelle, si fatale, si poignante du chômage.

Depuis plusieurs années, et sous l'impulsion de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, quelque sociétés nationales ont compris leur mission d'une façon extrêmement large, et ont apporté leur concours à des œuvres diverses en faveur des vieillards, des orphelins, de l'enfance ou encore des tuberculeux, des vénériens, etc. etc.

Le Dr Sand, dans la «Revue des Sociétés de la Croix-Rouge», relève qu'au cours de ces derniers mois, et pour la première fois dans l'histoire, on a vu s'abattre sur le monde un nouveau fléau qui a pris les proportions d'une calamité universelle et permanente, le chômage. Il poursuit: «Attentive à tout ce qui menace le bien-être des masses, plongeant ses racines profondément dans le corps social, la Croix-Rouge ne pouvait se désintéresser d'un fléau dont les conséquences, pour être moins soudaines et moins évidentes que celles d'une inondation ou d'un tremblement de terre, n'en sont pas moins dramatiques. Il faut se représenter le découragement, le désespoir, la déchéance de familles autrefois prospères, qui ont dû épuiser leurs économies, vendre leur maison, leurs meubles et jusqu'à ces modestes bijoux, légués par des êtres chers ou témoins des bonheurs passés. Il faut se représenter l'humiliation du père, rentrant chaque jour plus accablé d'avoir vu de nouvelles portes se fermer devant lui, baissant les yeux devant le regard anxieux de sa femme et de ses enfants. Il faut se représenter les dettes s'accumulant, la famille émigrant dans des quartiers sans cesse plus misérables, et se serrant dans des logements de plus en plus étroits; les études des enfants interrompues; le régime alimentaire descendant au-dessous des besoins physiologiques; les vêtements montrant la corde; les chaussures prenant l'eau; le linge rapiécé qu'on ose à peine laver de peur de l'user et faute de charbon et de savon; l'anémie puis la maladie faisant leur apparition chez les enfants et chez les parents; et souvent, comme dans toute détresse familiale, la discorde, les querelles, la désaffection, parfois même la démoralisation du père ou des enfants qui vagabondent, qui se laissent contaminer

par de mauvaises fréquentations, qui se rendent coupables de menus larcins. Et les tentations qui assaillent les jeunes femmes, les jeunes filles!

Le chômage étendu et prolongé, c'est une dévastation sociale et familiale, moins apparente mais plus destructive et plus navrante encore que celle des grandes catastrophes qui secouent l'humanité d'horreur et de pitié.»

Certes, le tableau si magistralement brossé par le conseiller technique de la Ligue des Croix-Rouges n'a rien d'exagéré; il dépeint bien ce qui se passe actuellement dans un très grand nombre de pays. En présence de ce fléau nouveau, et dans les pays où des organisations spéciales semblent avoir fait défaut, certaines Croix-Rouges se sont émues, et, fidèles à leur mandat d'intervenir partout où on peut atténuer la souffrance, elles s'efforcent aujourd'hui de soulager les victimes du chômage.

Il peut être intéressant de jeter un rapide coup d'œil sur la manière dont ces interventions ont eu lieu. Tantôt la Croix-Rouge collabore à réunir des fonds en faveur des victimes du chômage; tantôt elle cherche à servir d'intermédiaire entre les familles éprouvées et les organismes qui leur viennent en aide. Ici c'est la Croix-Rouge qui organise des bureaux de placements, là elle prend place dans les comités locaux de secours et procède à des distributions directes de vivres et de «bons» pour des aliments à délivrer, ou encore fait-elle porter à domicile des repas pour les malades. Des «souples populaires» sont organisées par ses soins. Des membres de la Croix-Rouge invitent ici et là chaque jour à leur table un enfant de chômeur, procurent du linge, des vêtements et des chaussures à ceux qui en manquent. Ces objets sont réquisitionnés par des automo-

bilistes affiliés à la Croix-Rouge, réunis dans des vestiaires où tout est trié, nettoyé, ajusté en vue de la distribution.

Ailleurs encore ce sont des salles chauffées mises à la disposition des familles de chômeurs, des garderies d'enfants qui ont été organisées par les soins de la Croix-Rouge. Ou bien encore des cours ménagers que peuvent suivre gratuitement les chômeuses. On a loué des terrains — et c'est la Croix-Rouge qui a pris cette initiative — mis à la disposition des chômeurs pour la culture de légumes, dans le but de les occuper utilement, et souvent aussi pour leur procurer un travail rémunérateur.

C'est ainsi que l'on s'est ingénié à adoucir le sort des sans-travail, et que les

Croix-Rouges ont cherché à apporter leur concours efficace aux mesures prises par les pouvoirs publics ou par des associations philanthropiques. Car malheureusement la crise du chômage tend à devenir permanente et universelle, ce qui fait qu'elle nécessite le concours de tous et des sommes formidables qu'on a évaluées à quelques dizaines de millions de francs par jour pour toute la surface du globe.

Il n'est donc pas de trop que les sociétés de la Croix-Rouge, là où cela est nécessaire, interviennent, comme dans tout autre cataclysme, et qu'elles fassent leur devoir comme dans n'importe quelle autre catastrophe.

*Dr. Ml.*

## Internationales Komitee vom Roten Kreuz in Genf.

In seinen Sitzungen vom 30. Oktober 1931 und vom 18. Februar 1932 hat sich das Internationale Komitee vom Roten Kreuz in Genf um zwei Mitglieder erweitert. Es wurden neu in dasselbe gewählt: alt-Oberstdivisionär *W. Favre* und Prof. *Dr. Heinrich Zangger*.

In unserer letzten Nummer haben wir über ein Preisausschreiben des Komitees berichtet. Wir haben dabei leider vergessen, bei der Nennung der Vertreter der Schweiz in der Standardisationskom-

mission auch Herrn *Oberfeldarzt Oberst Hauser* in Bern zu nennen, der mit Herrn *Armeecapotheker Oberst Thomann* in dieser Kommission sitzt. Wir bitten, das Versehen entschuldigen zu wollen. Wir werden ferner darauf aufmerksam gemacht, dass es sich bei dem in letzter Nummer erwähnten Preisausschreiben nicht um die Herstellung einer Einheits-Verbandpatrone handle, sondern um diejenige eines Universalverbandpäckchens. Wir bitten, davon Kenntnis zu nehmen.

## Aus unsern Sektionen.

### Zweigverein Bern-Oberaargau.

Unsere diesjährige Hauptversammlung, die von über vierzig Personen besucht war, fand Sonntag den 3. April im «Kreuz» in Langenthal statt. Unter dem Vorsitz von Herrn *Dr. Huber*, der die

Erschienenen warm begrüßte, fanden die Traktanden ihre rasche Abwicklung. Das Protokoll der letzten Hauptversammlung wurde verlesen und genehmigt. In Anlehnung an den gedruckt vor-